

DIFFICULTÉS DU TIERS DEMANDEUR DE SOINS

*Troisièmes journées de Psychiatrie Adulte
de la Fédération Française de Psychiatrie*

9 février 2021

Jocelyne VIATEAU



UNION NATIONALE DE FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES
MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

✦ UNION NATIONALE DES FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES

L'Unafam est une association née en 1963. Elle est reconnue d'utilité publique.

Elle regroupe 15 000 familles adhérentes confrontées aux troubles psychiques d'un des leurs.

Ses missions se déclinent selon 2 grands axes :

- *Soutien des familles* : accueil, écoute, entraide, information, formation
- *Défense des intérêts* des malades et de leurs proches, lutte contre la stigmatisation, *promotion de la recherche*

Pour réaliser ses missions, l'Unafam s'appuie sur ses 2000 bénévoles avec un savoir expérientiel c'est-à-dire accompagnant eux-mêmes un proche souffrant d'une maladie psychique, spécifiquement formés à leur mission et ses 50 professionnels.



UNAFAM : MISSION SOUTIEN DES FAMILLES

L'Unafam accueille 19000 personnes par an : 100 délégations, une dans chaque département, et 300 points d'accueil sur toute la France, qui reçoivent les personnes, les soutiennent individuellement et par des rencontres conviviales et par des groupes de paroles, les forment (large offre de formations de une à trois journées), les informent et les orientent elles et leurs proches malades.

Numéro d'appel national non surtaxé « écoute famille » avec des psychologues qui se relaient : 01 42 63 03 03

www.unafam.org



Vous n'êtes pas seuls
face à la maladie d'un proche.

DÉCOUVREZ COMMENT RETROUVER
LA FORCE D'AVANCER



REVOLUTIONS

IMAGERIE MEDICALE

Fin XXème siècle



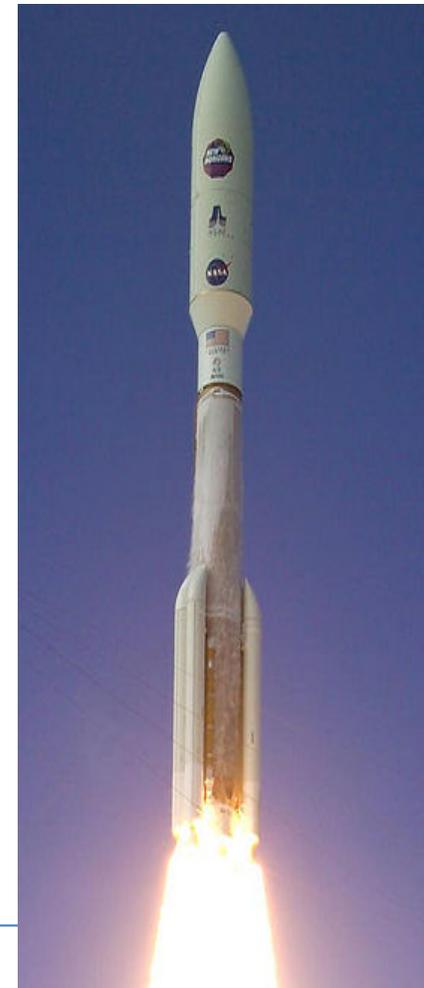
PSYCHIATRIE

XXI ème siècle

VERS
l'INFINI

et
AU
DELA

S. Mouchabac





DIFFICULTÉS DU TIERS DEMANDEUR D'AIDE LE TIERS DÉBUTANT

Que se passe-t-il ???



**Mon proche est triste
Rien ne semble plus l'intéresser
Il ne voit plus ses copains
Il sèche les cours
Il vit la nuit et dort le jour
Il dit des trucs bizarres
Lorsque j'essaie de lui parler de
ce qui m'inquiète, il me dit que
c'est moi qui suis malade**



DIFFICULTÉS DU TIERS DEMANDEUR D'AIDE LE TIERS DÉBUTANT



On me dit :

**« C'est la crise d'adolescence,
ça va passer »**

« J'ai le même à la maison »

Mais

Je suis inquiet, perplexe, triste

Je ne sais plus quoi faire

**Je voudrais qu'un pro (qui?) me
dise si mon proche est malade,
si on peut le soigner et en
même temps j'ai peur qu'il soit
malade**



BAROMETRE 2020 DE L'UNAFAM

Trouvez-vous que, dans les médias, la maladie de votre proche est représentée?...

- Avec empathie : **4,1%**
- De façon fidèle à la réalité : **7,1%**
- De façon partielle : **22,8%**
- De façon stigmatisante et anxiogène : **64,8%**
- Aucune de ces réponses : **16,3%**

Baromètre 2020 - Unafam

Questionnaire adressé à l'ensemble des adhérents de l'Unafam du 28 mai 2020 au 14 juin 2020 :

50 questions posées / 5062 répondants



DIFFICULTÉS DU TIERS DEMANDEUR D'AIDE LE TIERS DÉBUTANT

Cette période dure en moyenne 2 ans pour une schizophrénie, 10 ans pour un trouble bipolaire

Au mieux le proche se désinsère « simplement », ailleurs il rencontre l'addiction, parfois suicide ou accident interrompent cette descente aux enfers

Une hospitalisation souvent sans consentement est l'entrée dans les soins et vient conclure cette période.

La famille commence sa carrière de tiers

tiers débutant





BAROMETRE 2020 DE L'UNAFAM

La maladie de votre proche a-t-elle introduit une rupture dans le déroulement de votre vie ?

Oui, une fracture / la vie n'est plus comme avant : **46,3%**

Oui, une rupture, mais je m'en accommode : **47,1%**

Non : **6,6%**



DIFFICULTÉS DU TIERS DEMANDEUR D'AIDE LE TIERS DÉBUTANT : NOS DEMANDES



Informier/Former le grand public
et lutter contre la stigmatisation

- Premiers Secours en Santé Mentale
- Campagnes grand public

Former les professionnels

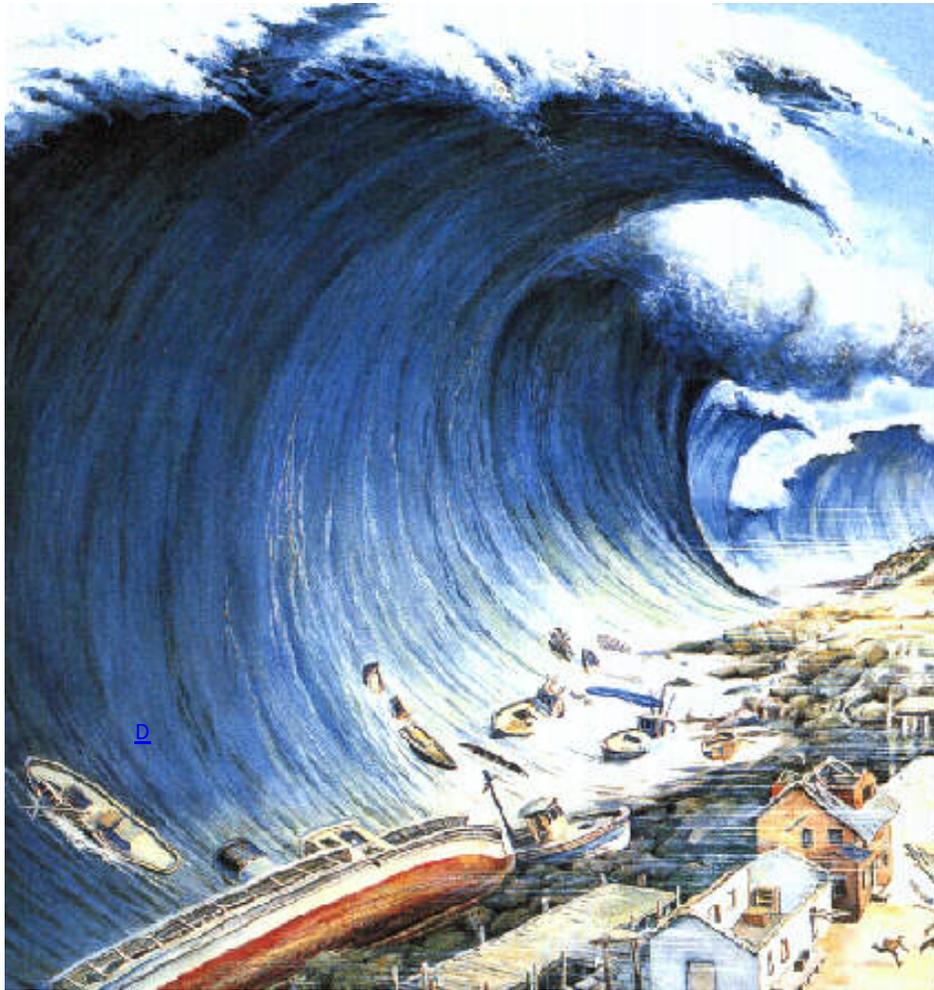
- Les médecins généralistes avec accès aux spécialistes (télémédecine)
- Les professionnels au contact des jeunes (enseignants, éducateurs...)

Développer

- Les maisons de santé pluridisciplinaire
- Les maisons des adolescents
- Les centres de dépistage et prise en charge psychoses émergentes



REGARDER LA CRISE MONTER LE TIERS EXPÉRIMENTÉ



On la voit venir de loin, des semaines ou souvent des mois. Appel aux soignants :
“On ne peut rien faire; votre proche est majeur, c’est à lui de nous appeler”

“le mieux serait que la police finisse par nous l’amener” ...

Angoisse, sentiment d’impuissance, désolation

tiers expérimenté





REGARDER LA CRISE MONTER LE TIERS EXPÉRIMENTÉ : NOS DEMANDES

Prévention de la crise

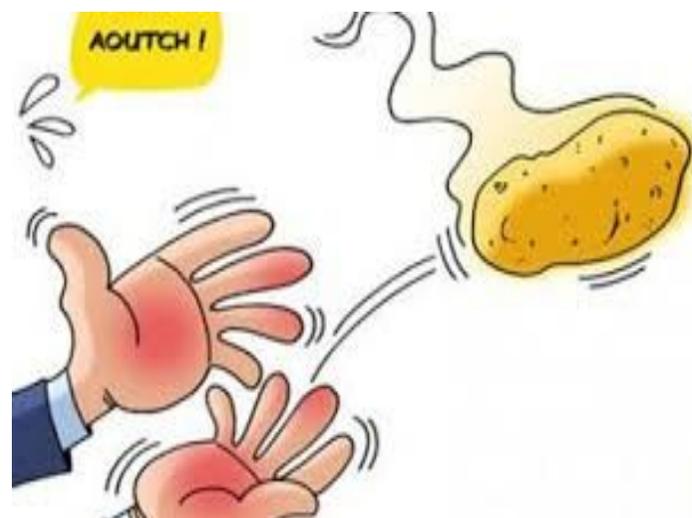
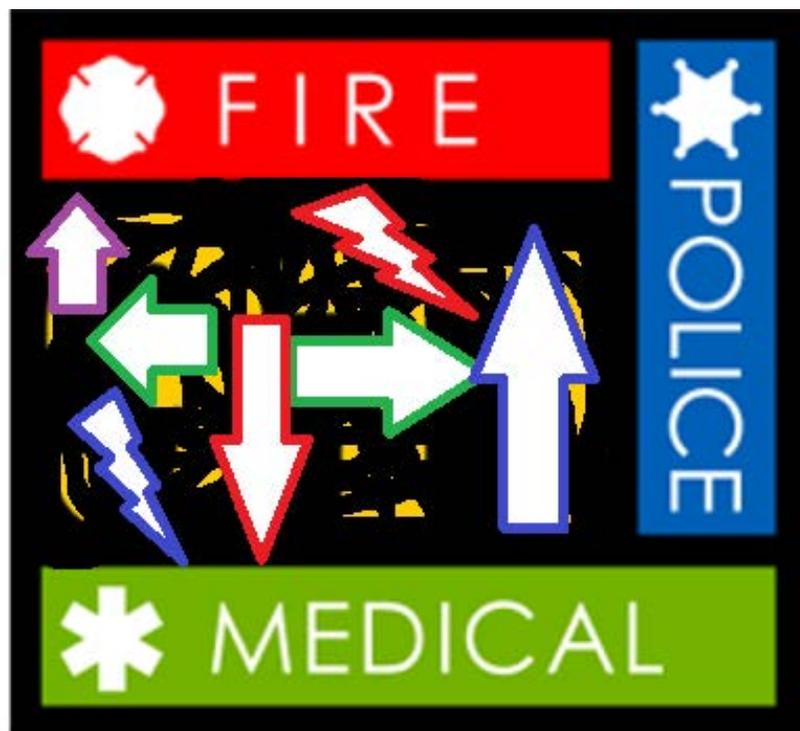
- Education thérapeutique du patient
- Psychoéducation de la famille : taux de rechute - 40%
- Plan de crise conjoint / directives anticipées en psychiatrie
- Médiateurs de santé pair
- Accompagnement du parcours de vie

Prise en charge de la crise

- Mise en place d'un circuit de repérage, de réception et de traitement des alertes
- Plateforme d'accueil et de soutien
- Consultations familles sans patient
- Équipes mobiles de crise
- Hospitalisation à domicile
- Organisation des CMP pour accueil non programmé
- Centres d'accueil et de crise

✘ DIFFICULTÉS DU TIERS DEMANDEUR DE SOINS : L'URGENCE

LE SYNDROME de la PATATE CHAUDE





UN CAS TYPIQUE : COURRIER ADRESSÉ À L'ARS

Ce vendredi 15 janvier 2021 j'ai appelé le 15 pour demander l'hospitalisation de mon fils souffrant de schizophrénie et ayant interrompu tout traitement et suivi médical. En effet, à la maison la situation devient de plus en plus compliquée, il se met en colère pour la moindre contrariété, il a donné un coup de poing dans le mur et a fait un trou dans la cloison en placo. Il fait du ménage en pleine nuit, se sent épié, persécuté, refuse d'ouvrir les volets, retire les ampoules des lustres, coupe la chaudière, mange très peu .

Pour toutes ces raisons je ne suis pas sereine du tout et je suis désormais obligée de prendre un traitement pour l'hypertension.



J'ai donc appelé le 15 ce vendredi vers 13h pour demander d'envoyer les pompiers à mon domicile en indiquant que ce n'était plus possible et qu'il y avait danger.. Après concertation avec le médecin, cette personne m'a répondu qu'elle n'enverrait pas d'équipe d'intervention et que je devais demander au médecin traitant de faire un bon de transport pour qu'une ambulance se rende à mon domicile. J'ai donc appelé le médecin traitant qui ne comprenait pas qu'on ait pu me donner une telle réponse. Elle a donc elle-même appelé le 15 mais n'a pas réussi non plus à déclencher l'intervention des pompiers et de la police. Nous avons donc dû nous résoudre à appeler une ambulance qui s'est présentée chez moi; bien-entendu mon fils a refusé de partir se faire hospitaliser. Je vous précise que j'avais sollicité le 17 par précaution pour qu'une équipe soit présente au moment où l'ambulance viendrait à la maison mais on m'a répondu que les effectifs réduits à ce moment le permettraient peut-être pas- effectivement je n'ai pas vu la police quand l'ambulance est venue.

Nous sommes maintenant lundi 18 janvier, mon fils est à la maison et j'attends donc maintenant qu'il devienne violent pour réussir à déclencher une intervention « pompiers ».



RÉPONSE DE L'ARS

Suite à votre courrier en date du 19 janvier 2021, vous décrivez vos craintes face au comportement de votre fils, pour lequel vous sollicitez une prise en charge.

Je vous informe que concernant les hospitalisations en soins psychiatriques sans consentement, la loi prévoit deux modalités : les soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat et les soins psychiatriques à la demande d'un tiers ou en cas de péril imminent :

- L'admission en soins psychiatriques sur décision du représentant de l'Etat est prononcée au vu d'un certificat médical motivé et circonstancié, et deux conditions doivent être remplies : l'existence de troubles mentaux nécessitant des soins et compromettant la sûreté des personnes ou portant atteinte, de façon grave, à l'ordre public.
- L'admission en soins psychiatriques à la demande (écrite) d'un tiers est prononcée par le directeur de l'établissement de santé également au vu de deux certificats médicaux récents ou d'un seul en cas d'urgence. Je vous précise qu'en cas de péril imminent pour la santé de la personne, l'admission est prononcée au vu d'un seul certificat médical.

Dans votre situation, sachez que votre médecin traitant peut enclencher cette mesure de soins psychiatriques sans consentement, en se déplaçant à domicile pour examiner la situation, et rédiger un certificat d'admission pour votre fils (cf. ci-joint le lien du site du Conseil de l'Ordre des Médecins, pour accéder au formulaire : https://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/certificat_adt.pdf)

Je vous invite donc à évoquer à nouveau la situation avec votre médecin traitant, qui je l'espère pourra vous aider dans cette situation.

Je vous prie d'agréer, Madame



BAROMETRE 2020 DE L'UNAFAM

Considérez-vous que vous menez une vie normale :

Oui : **34,5%**

Non : **50,9%**

Ne sait pas / sans réponse : **14,6%**

Pensez-vous que la maladie de votre proche a eu un impact sur votre propre santé ?

Oui : **65,1%**

Non : **17%**

Ne sait pas / sans réponse : **17,9%**

Considérez-vous que la maladie a eu un impact sur ses frères et/ou sœurs ?

Oui, conséquent : **52,4%**

Oui, léger : **35,9%**

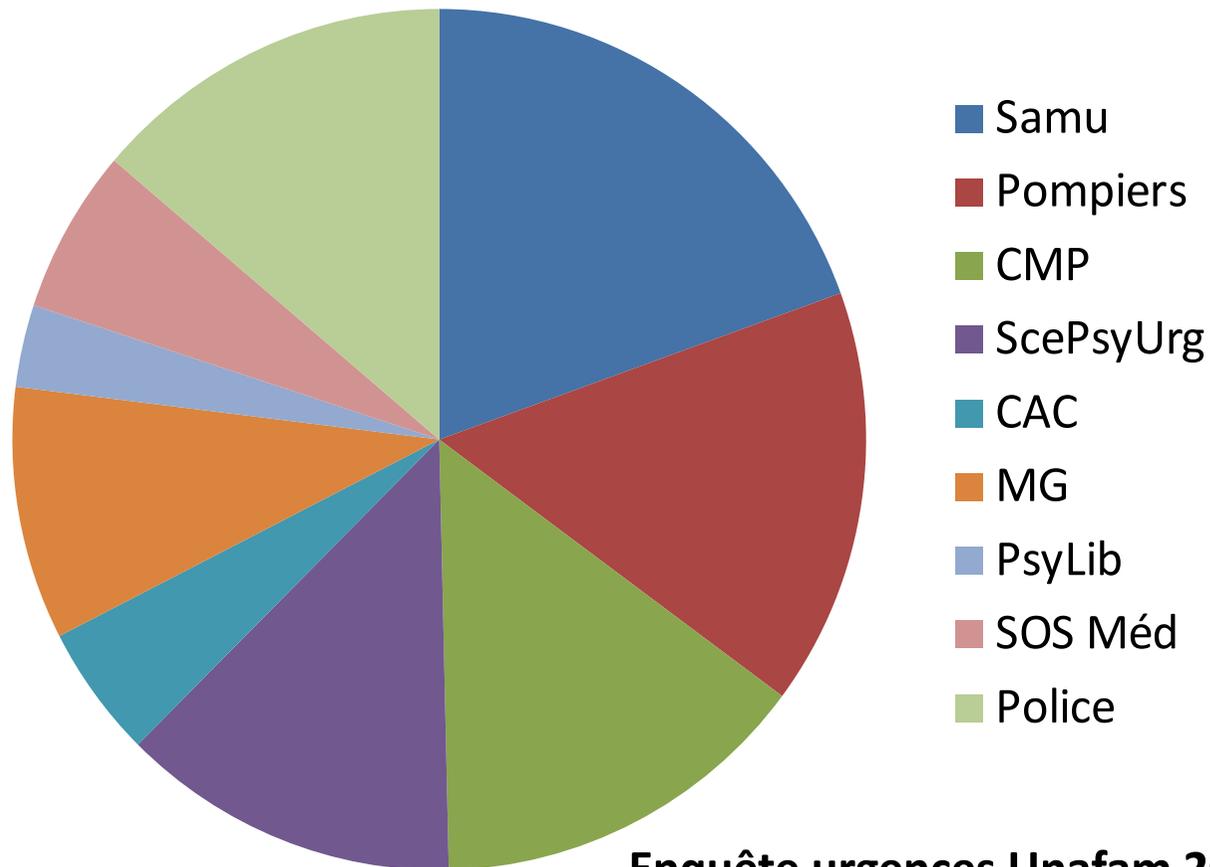
Non : **5,8%**

Ne sait pas / sans réponse : **5,9%**



DES DISPOSITIFS D'URGENCE COMPLEXES ET MAL IDENTIFIÉS

Distribution des appels



Enquête urgences Unafam 2019 : 305 situations
d'urgence entre 2015 et 2019



PAROLES DE FAMILLES : APPELS ET INTERVENTIONS

Les pompiers et la police ne voulaient pas intervenir et se renvoyaient la balle. L'hôpital d'où il avait fugué ne proposait aucune aide. Il a fallu implorer pompiers et police pour qu'ils acceptent d'intervenir.

Mauvaise coordination entre les services qui sont arrivés à intervalles décalés créant un mal être du patient et de nous les parents qui ignorions la maladie, très désemparés, ahuris, démunis, etc.

En lui accordant le temps nécessaire, elle ouvrait sa porte. Mais la police et six pompiers n'avaient pas le temps pour négocier et ont enfoncé la porte. Situation de persécution aggravée et choquante pour la malade.

Les pompiers ont dit à la voisine, devant moi, que mon fils était schizophrène et que les schizophrènes étaient dangereux.

✦ **PAROLES DE FAMILLES : ACCUEIL INITIAL À L'HÔPITAL**

La longueur de l'attente :

Attente pour la prise en charge: arrivée 15h45 pour être reçu par le médecin à 22h05

Beaucoup d'attente et ma fille a tenté de fuir plusieurs fois sans que personne intervienne

Les difficultés particulières dans les Urgences des hôpitaux généraux

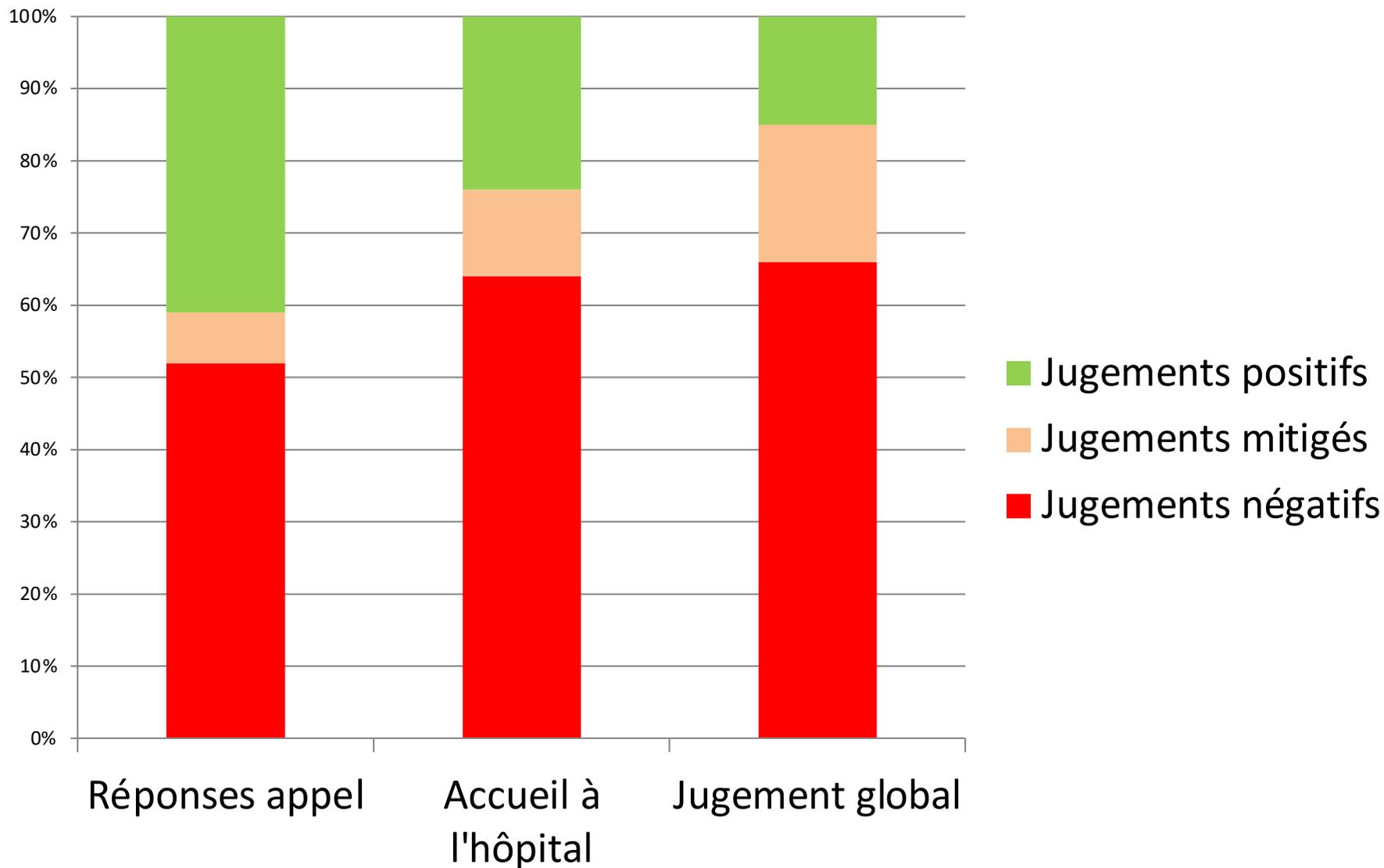
La prise en charge à l'hôpital général était complètement inadaptée

Les difficultés de l'échange avec les soignants :

Le psychiatre en chef l'a gardé une nuitée. Le lendemain, le même psychiatre nous demande sans autre choix de ramener notre fils à son domicile. Nous n'avons eu aucun diagnostic, aucune explication, seulement de nous éloigner les uns des autres.



UN CONSTAT GLOBALEMENT NÉGATIF





NOS DEMANDES : URGENCES PRÉHOSPITALIÈRES

Améliorer la visibilité du dispositif d'urgence : Il doit être établi que **le recours en cas d'urgence psychiatrique est le 15**

Ajouter des **compétences psychiatriques dans les centres 15** qui n'en ont pas

Améliorer la coordination des services d'intervention en urgence : Protocole multipartite Samu, médecins, pompiers, police, transporteurs sanitaires avec un plan d'intervention clair et coordonné.

Un accueil hospitalier adapté : SAU adapté avec au minimum un professionnel expérimenté en psychiatrie / Centre d'accueil et de crise



ÉTUDES RAPPORTS PROPOSITIONS PLÉTHORE ET CONSENSUS

« Ces dernières années, pléthore de rapports – tous de grande qualité, j’en conviens– ont été rendus publics sur la psychiatrie et la santé mentale. Pour autant, ces rapports, aussi intéressants soient-ils, n’ont donné lieu qu’à peu d’actions concrètes. Tant et si bien que **l’Assemblée nationale préconisait même dans la proposition 30 bis de son rapport de 2013, je cite : - « de diminuer le nombre de rapports ; - et de donner la priorité à la mise en œuvre des recommandations récurrentes ».**

Depuis, 5 nouveaux rapports sont sortis, alors même que : - leurs constats s’accordent sur les problèmes actuels, - et sur les moyens d’y faire face. »

26 janvier 2018 Agnès Buzyn

Depuis janvier 2018, les rapports et autre propositions continuent à un rythme soutenu et toujours peu d’actions concrètes, en attendant les CTSM ?



LE TIERS DEMANDEUR DE SOINS

Avez-vous dû signer une demande d'hospitalisation sans consentement (soins à la demande d'un tiers) ?

- Oui, une fois : **29,4%**
- Oui, plusieurs fois : **35,1%**
- Non, jamais : **35,4%**

BAROMETRE 2020 DE L'UNAFAM



BAROMETRE 2020 DE L'UNAFAM

Avez-vous confiance en l'avenir pour...

L'intégration de votre proche dans la société : **22,7%**

Sa prise en charge : **34,6%**

La déstigmatisation de sa maladie : **23,4%**